

se trouva frustré dans son attente, et fut mécontent du prisonnier, rapport à l'achat qu'il avait fait, le prisonnier ne pouvant ou ne voulant point réaliser le tabac. Les choses en étoient là le 1^{re} Decembre dernier, lorsqu'il s'éleva une querelle violente entre le Prisonnier et le défunt, qui se termina par des coups, et fit sortir de la bouche du prisonnier ces paroles frappantes, adressées au défunt :—*Mon sacré gueux, tu ne mourras j'amas d'autre main que de la mienne.*” Le 14 de Janvier ils eurent une autre querelle sur le même sujet. Lamarre dans celle-ci s'emporta tout à fait, et prit un bâton pour frapper le prisonnier, ce qui lui fit faire une autre déclaration adressée au défunt, et aussi remarquable que les paroles qu'il lui avait adressées le 13^e de Décembre—la voici—“ *C'est bon, c'est bon, tout cela se ramasse, le tout je payerai ensemble.*” Depuis ce moment jusqu'au 28^e. jour de Janvier, auquel l'accident arriva, la conduite du prisonnier envers le défunt fut celle d'un ami ; cependant il n'y avoit que l'extérieur qui avoit l'apparence de l'amitié ; dans son intérieur il méditait la destruction de son ami qui ne soupçonnait rien.

Le 28 de Janvier, le Prisonnier et le décédé vinrent en ville ensemble dans la même canot ; et on vous prouvera, que le premier soin du prisonnier à son arrivée, fut d'aller seul visiter le quai de la Reine, où le décédé est enfin péri ce même jour. Ils furent en compagnie ensemble toute la matinée, dans différents endroits de la ville ; mais un peu devant midi, étant dans la rue St. Pierre, près de chez Mr. McCullam, le prisonnier qui alors étoit à une petite distance de Lamarre qui étoit à parler avec Baron le passager, l'appella—“ *Lamarre viens ici, je veux te parler,*” Le décédé fut à lui aussitôt, et le suivit vers le quai de la Reine jusqu'à la maison d'un de vos confrères Jurés, Mr. McKenzie. Je vous prouverai par un autre témoin, qui les connoissoit tous deux, Nicolas Lemage, qu'ils se rendirent ensemble sur le bord du quai, le prisonnier marchant devant le décédé et le conduisant au lieu où peu arrès il périt. Ils étoient ensemble l'un à côté de l'autre sur le bord du quai, lorsque Lemage entra chez Mr. Mure, et il n'eut pas le tems de mettre bas une brassée de bois qu'il avoit apporté de la Cour, lorsque Michel Campagnard courut à la maison en criant avec violence—“ *Voila un homme qui en a jetté un autre à l'eau,*” Messieurs, Michel Campagnard étoit domestique de Mr. Mure, il étoit sorti avec la cariole de son maître, et étoit venu par dessous le porche sur le quai au moment où Lemage l'avoit laissé—S'il en eut été autrement, il n'y auroit point eu de témoins pour prouver par quels moyens la mort de Lamarre avoit été effectuée ; et je ne puis vous faire remarquer ce fait que comme une intervention de la Divine Providence. Au moment de l'arrivée de Campagnard sur le quai, le décédé étoit sur le bord du quai, la figure tournée du côté de la rivière ; le prisonnier étoit un pas derrière lui, ayant aussi le visage tourné du côté de la rivière, et tous deux avoient le dos tourné vers Campagnard. Étant dans cette situation, au moment presque de son arrivée, Campagnard vit distinctement le prisonnier, lever ses mains, les placer sur les épaules du décédé et le pousser dans la rivière—Campagnard courut aussiôt chez Mr. Mure, mais comme il entroit, il vit le prisonnier remonter le quai à la course et passer par dessous le porche vers le Cul-de-Sac. Au moyen de plusieurs témoins, je suivrai le prisonnier par plusieurs chemins non usités, depuis le quai, par l'ancie des Mères, sur les côtes d'Abraham jusqu'à la maison d'un nommé Couture dans le faubourg St. Jean, où il avoua qu'il étoit